



Intervention adéquate



Le centre de ressourcement, lieu d'accueil où le jeune en difficulté temporaire est reçu et aidé.



Projet "Prévention toxico" en collaboration avec le CLSC



Les grands changements durant cette décennie

- Le poste « d'éducateur-conseiller » n'est plus.
- La naissance des postes d'intervenants de niveau et du Centre de ressourcement.
- Le Conseil d'Orientation (organisme de la représentation des partenaires scolaires) devient le Conseil d'Établissement.



Réponse aux besoins des jeunes

